



Sinistre responsable abusif

Par **aeropik**, le **16/08/2011** à **13:21**

Bonjour,

Voici un résumé de mon problème ...

Il y a quelques mois lors d'une manœuvre, la porte du garage collectif de ma résidence descend lors de mon passage. Dans le mouvement, j'ai occasionné des dommages à la porte.

Il est évident que la porte n'aurait jamais dû descendre si les cellules de détection avaient fonctionné

Suite à cela, je déclare le sinistre à mon assurance (GMF). En recevant l'échéancier actualisé pour l'année à venir, je découvre que mon bonus est passé de 0,72 à 0,85 et qu'apparaît un sinistre responsable. Ma cotisation annuelle passe en gros de 1000€ à 1500€ ...

J'estime que cette situation n'est pas normale et que je devrais pas être considéré comme responsable de ce sinistre. Après un premier contact avec un conseiller, il m'a été confirmé ma responsabilité, en se fiant simplement au rapport de l'expert de l'assurance adverse et à mon courrier dans lequel j'ai simplement décrit les faits.

Qu'en pensez-vous ? Quelles sont les démarches à engager contre la GMF ?

Merci pour votre aide.